



Un seul chantier, une fois pour toutes

Ponts thermiques, bonne étanchéité du bâtiment, architecture : **une coordination entre les artisans** est indispensable, ce qui est impossible quand les travaux s'étalent sur plusieurs années !



1

Un patrimoine valorisé

Un logement rénové de manière performante, c'est un **logement attractif**, qui se revendra bien. Les gains de confort thermique et acoustique associés aux travaux d'économie d'énergie sont souvent importants.



2

Se conformer au cadre législatif

La loi climat et résilience promulguée le 22 août 2021 prévoit des **obligations progressives en matière de rénovation**. Les logements les plus énergivores seront peu à peu interdits à la location et à la vente.



3

Un service public dédié près de chez vous

L'Espace Conseil FAIRE 28 a pour vocation d'apporter aux particuliers une information précise, personnalisée et objective sur leurs **projets de rénovation énergétique**. L'ECF vous accompagne tant sur le plan **technique** que sur celui des **aides financières** mobilisables pour diminuer le reste à charge des travaux.

Nous vous aidons à identifier les postes clés de déperdition, à comparer des devis, à choisir des matériaux ou encore à trouver des professionnels qualifiés. Selon votre projet et vos ressources, nous pouvons vous proposer une **visite à domicile** pour faire un état des lieux de votre logement et préconiser différents scénarios de travaux adaptés à votre situation.



4

Espace Conseil FAIRE 28

36 avenue Maunoury
28 600 Luisant

02 37 21 32 71

eie28@solihha.fr
www.faire.gouv.fr

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30